

23 déc 2008 -11:00

Appartient à Conseil des ministres du 19 décembre 2008

## Régie des bâtiments

Prise en location d'immeubles

Prise en location d'immeubles

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a pris une série de mesures concernant la Régie des bâtiments :

- la prise en location d'un complexe entier, situé Vincke-Dujardinstraat à Bruges, via un contrat de bail d'une durée de 18 ans à partir du 1er octobre 2010, pour centraliser les divers services publics fédéraux à Bruges ;
- la prise en location du complexe sis 126-128 rue du Biplan à 1130 Haren, pour l'hébergement d'un entrepôt et d'une salle de vente de biens meubles pour le service des Domaines à Bruxelles ;
- la pris en location du rez-de-chaussée et du 1er étage du bâtiment A au 133 de l'avenue Prince de Liège à Jambes, pour l'implantation du service Scanning du SPF Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe